

PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 02 SEPTEMBRE 2015

Sous la présidence de Mme le Maire, étaient présents:

Mme BOURDALE-DUFAU Sylvie, BRUEL Véronique, BERGEREAU Aurélien, FOURCADE Patrick, GROS Jean-Philippe, LASSUS-LIRET Gilbert, LASCOUMETTES Jean-Robert , MASCARAS Daniel, MAUBOULES Maïlys, PALETOU Françoise, PASCAU Philippe, POUZET Laura, URDOUS Sébastien

Absent excusé: DESSALLES Christian,

Secrétaire de séance : Mme BOURDALE-DUFAU Sylvie, Mr Daniel MASCARAS

Ordre du jour:

1. Terrain TAUZIET : Délibération décidant l'incorporation et le classement de la voie privée cadastrée AM 542 dans la voirie communale.
2. Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et rapport d'activité 2014
3. Régime indemnitaire
4. Régie temporaire de recettes
5. Décision modificative (Facturation poteau incendie)
6. Questions diverses

Séance ouverte à 20 heures 30 mn

Le compte rendu du précédent Conseil Municipal du 1^{er} juillet 2015 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1- Terrain TAUZIET : Délibération décidant l'incorporation et le classement de la voie privée cadastrée AM 542 dans la voirie communale.

Une enquête publique a été mise en place. Aucune observation ni opposition particulière n'ont été relevées.

La commune va acquérir la parcelle à titre gratuit et l'intégrer dans la voirie communale.

Approuvé à l'unanimité

2- Rapport annuel sur la qualité et le prix des services publics de l'eau potable et de l'assainissement et rapport d'activité 2014

Ce rapport annuel 2014 du Syndicat eau et assainissement des trois cantons retrace l'activité de l'année accompagné du compte administratif

Ce syndicat gère 24 communes (de Baigts en Béarn jusqu'à Beyrie en Béarn) .

Il dessert :

- 13570 personnes en eau potable (6304 abonnés)
- 6569 personnes en assainissement collectif (3023 abonnés)
- 8567 personnes en assainissement non collectif (3717 abonnés)

En assainissement collectif 163 usagers sont facturés sur notre commune pour un volume traité de 89151 m³.

Il est prévu sur notre commune pour l'année 2015 le branchement du lotissement « Bellocq » en assainissement collectif

Ce rapport est consultable en Mairie.

Approuvé à l'unanimité

3- Régime indemnitaire

La délibération concernant le régime indemnitaire ne prenait pas en compte le statut « d'agent de maîtrise ». Alain Labastie ayant ce statut, il convient de mettre à jour la délibération pour intégrer ce statut. Le projet de délibération a été envoyé pour avis au comité Technique.

4-Régie temporaire de recettes :

Cette nouvelle régie concerne uniquement le repas communal des fêtes de Bougarber 2015 du 18 au 20 septembre en l'absence d'un comité des fêtes.

Il a été nommé comme régisseur titulaire : Maylis Mauboulés et comme régisseur suppléant : Sébastien Urdous.

Approuvé à l'unanimité

5-Décision modificative (Facturation poteau incendie)

Il s'agit du poteau incendie se situant 31 route de Biorbe (à côté de la maison Augé) . Il a été remplacé. Son coût s'élève à 2429.50 €. Cette dépense n'était pas prévue dans le budget article 21-568

Approuvé à l'unanimité

6- Question diverses

- Transfert de la trésorerie de Lescar à compter du 01.01.2016 sur Pau

La commune s'oppose à cette action, et délibère à l'unanimité. La délibération sera envoyée auprès de la Direction Générale des Impôts rue d'Orléans à PAU.

- Point sur les Fêtes

Daniel Mascaras et Maylis Mauboulès ont présenté et finalisé l'organisation du programme des Fêtes

- Prévention Routière :

Le CCAS à l'initiative de Daniel Mascaras en collaboration avec le club Fontaine de Jouvence a mis en place une demi-journée le 30 juillet sur la prévention routière pour les plus de 65 ans.

Cette prévention a regroupé près de 50 participants de la commune qui ont apprécié cette démarche.

- Tempête :

Beaucoup d'arbres sont tombés sur le stade. Gilbert Lassus doit faire un devis d'enlèvement et étudier le devenir de tous les arbres du stade qui pourraient s'avérer être dangereux lors d'une prochaine tempête. Ceci sera débattu lors d'une prochaine réunion « commission voirie »

- Hydro curage

Il est urgent de le faire au chemin Lacoustète.

Ceci sera débattu lors d'une prochaine réunion « commission voirie »

- Travaux d'aménagement Mairie

Suite à l'établissement d'un diagnostic « amiante » et en attente de ce résultat, le commencement des travaux est reporté.

- PLU (plan local d' Urbanisme)

Durant cet été, la Communauté des communes du Mieu du Béarn a organisé dans chaque village une réunion d'informations (à Bougarber le 06/08/2015) concernant l'élaboration d'un PLU, qui doit être révisé pour être en conformité avec la loi (cout évalué à 50kEUR).

Une mutualisation par le transfert des compétences d'urbanisme de notre commune à la communauté des communes du Mieu de Béarn pour élaborer un PLUI commun aux 14 communes la composant est possible

Dans tous les cas les PLU devraient être grenellisés avant le 30.12.2016 et mis en conformité avec le SCOT du Grand Pau avant le 1^{er} janvier 2018.

Délibération lors d'un prochain Conseil Municipal
En l'absence d'autres questions, la séance est levée à 22 heures.